

2024-2025

GUIDE DE LA RENTRÉE



Ville
d'Ingré



www.ingre.fr  ville d'Ingré

TOUTES LES INFOS

4

À L'ÉCOLE

Calendrier des vacances scolaires	P. 4
Organisation de la semaine	P. 5
Groupe scolaire du Moulin	P. 6
Groupe scolaire du Bourg	P. 7

8

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Modalités d'inscription	P. 8
Accueil périscolaire	P. 9
Restauration Municipale	P. 10

11

APRÈS L'ÉCOLE

Accueil de Loisirs	P. 11
Mik'ados	P. 12
Animations sportives	P. 12
École Municipale de Musique	P. 13
Bibliothèque Municipale	P. 14

15

MOINS DE 3 ANS

Petite enfance	P. 15
----------------	-------



Chères Ingréennes, chers Ingréens,

Septembre, c'est traditionnellement la rentrée de l'école, mais aussi la reprise ou la découverte de toutes les animations sportives et culturelles proposées aux enfants par la Ville.

Nous espérons que ce guide facilitera la rentrée de tous les écoliers d'Ingré et qu'il leur permettra de choisir parmi les différentes activités fournies par la Ville. Vous y trouverez une présentation des écoles de la commune et de l'organisation de la vie scolaire, mais aussi toutes les informations qui vous faciliteront choix et inscription parmi les services et les activités proposés.

Accueil périscolaire (avant et après classe), restauration du midi, services offerts par la bibliothèque municipale, nombreuses disciplines musicales enseignées à l'école municipale de musique, activités du mercredi et des vacances ou encore programmation culturelle pour le jeune public ; toutes les informations nécessaires à une année bien remplie sont disponibles dans ce guide.

Depuis plusieurs années la végétalisation progressive des cours d'école et l'équipement continu des classes démontrent la priorité donnée par la municipalité à l'éducation et la jeunesse. Ainsi tous les agents de la Ville travaillant dans ces secteurs sont prêts à accueillir vos enfants et à favoriser leur épanouissement.

Bonne rentrée à tous, petits et grands.

Votre Maire
Christian Dumas

Arnaud Jean

1^{er} Adjoint chargé de l'éducation,
la transition écologique et la lecture
pour tous
Conseiller Régional

Hélène LORME

Adjointe chargée du sport et
de la vie associative
Conseillère Départementale du Loiret

Estelle MONTES

Adjointe chargée de la jeunesse et de la
citoyenneté

Michel PIRES

Adjoint chargé de la culture et de l'éducation
populaire

Michèle LUCAS

Conseillère Municipale Déléguée chargée de la
petite enfance

Calendrier des vacances scolaires 2024-2025

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 30 août 2024		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 18 octobre (après l'école) Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 20 décembre (après l'école) Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Fin des cours vendredi 21 février (après l'école) Reprise des cours lundi 10 mars 2025	Fin des cours vendredi 7 février 2025 (après l'école) Reprise des cours lundi 24 février 2025	Fin des cours vendredi 14 février 2025 (après l'école) Reprise des cours lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours vendredi 18 avril 2025 (après l'école) Reprise des cours lundi 5 mai 2025	Fin des cours vendredi 4 avril 2025 (après l'école) Reprise des cours : lundi 22 avril 2025	Fin des cours vendredi 11 avril 2025 (après l'école) Reprise des cours lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 4 juillet 2025 (après l'école)		

Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs

Vacances d'Automne - Accueils de loisirs ouverts du 21 octobre au 31 octobre 2024.
Inscriptions du 16 au 27 septembre 2024.

Vacances de Noël - Accueils de loisirs ouverts du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
(sauf le 1^{er} janvier). Inscriptions du 25 novembre au 6 décembre 2024.
(fermés du 23 au 27 décembre 2024)

Vacances d'Hiver - Accueils de loisirs ouverts du 10 au 21 février 2025.
Inscriptions du 6 au 17 janvier 2025.

Vacances de Printemps - Accueils de loisirs ouverts du 7 au 18 avril 2025.
Inscriptions du 3 au 14 mars 2025.

Vacances d'Été - Accueils de loisirs ouverts du 7 juillet au 28 août 2025 (fermés le 29 août). Inscriptions du 2 au 13 juin 2025.

Organisation de la semaine

La semaine de l'écolier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30		Accueil matin de 7h30 à 8h30	Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30	
Temps scolaire de 8h30 à 11h45		Accueil de loisirs	Temps scolaire de 8h30 à 11h45	
Pause méridienne de 11h45 à 13h45		avec repas Arrivée de 8h30 à 9h30	Pause méridienne de 11h45 à 13h45	
Temps scolaire de 13h45 à 16h30		et départ de 16h30 à 17h	Temps scolaire de 13h45 à 16h30	
Accueil périscolaire de 16h30 à 18h30		Accueil soir de 17h à 18h30	Accueil périscolaire de 16h30 à 18h30	

Les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début de la classe (soit 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi)





Tableau Blanc Interactif, école élémentaire Victor Hugo

Les groupes scolaires

La ville d'Ingré accueille 1078 écoliers au sein de 2 groupes scolaires, les écoles du Moulin et les écoles du Bourg (Émilie Carles et Victor Hugo).
L'effectif global : maternelles 392 et élémentaires 686.

Groupe scolaire du Moulin

École Maternelle du Moulin

66, rue de la Justice

Tél. : 02 38 74 77 52

École Élémentaire du Moulin

66, rue de la Justice

Tél. : 02 38 22 85 14



UTILE

Inscriptions pour les nouveaux élèves

Pour la rentrée à l'école maternelle les enfants doivent avoir 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Renseignements auprès de l'Accueil Unique au 02 38 22 85 22.

Groupe scolaire du Bourg

École Maternelle Émilie Carles

10, rue André Foucault

Tél. : 02 38 74 85 36

École Élémentaire Victor Hugo

8, rue André Foucault

Tél. : 02 38 22 85 00



À SAVOIR

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.

- Aménagements, mobiliers scolaires et de restauration, grands travaux, entretien, réhabilitation des cheminements aux abords des écoles.
- Extension de l'école élémentaire du Moulin.
- Aménagement de cours végétalisées (type OASIS) au Moulin (maternelle, élémentaire et accueil périscolaire).
- Une intervention sportive municipale ou associative pour chaque classe élémentaire.
- Une participation financière aux classes de découverte.
- Installation de tableaux numériques interactifs dans les classes élémentaires.
- Gratuité des fournitures scolaires.
- Remise d'un lot aux élèves de CM2 pour le départ au collège (un livre et une calculatrice).

Modalités d'inscription

La plupart des démarches et inscriptions liées à l'Éducation et à la Jeunesse sont accessibles en ligne sur le site www.ingre.fr - Espace Famille.

Vous pouvez également récupérer l'ensemble des documents à l'Accueil Unique.

Le dossier famille est obligatoire pour pouvoir accueillir votre enfant au sein des structures municipales. Celui-ci est à compléter en ligne sur votre Espace Famille.

Le dossier famille vous permettra d'inscrire votre enfant en ligne à

- L'accueil périscolaire du matin et/ou du soir
- L'accueil de loisirs des vacances scolaires
- Mik'ados
- La restauration municipale
- L'accueil de loisirs le mercredi

Inscriptions auprès du service pour

- L'École Municipale des Sports

Tarifs (disponibles sur www.ingre.fr)

DEPUIS 2023

Depuis la rentrée 2023

Le tarif est calculé à partir du quotient CAF de la famille, en fonction des ressources du foyer.

À SAVOIR

*Le délai de prévenance pour les modifications d'inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire est de 2 jours.

Pour l'accueil de loisirs les mercredis le délai de prévenance est de 7 jours.

En cas de non respect des délais, une majoration de facturation sera appliquée (+50% de votre tarif).

Chaque mois, une facture vous sera adressée.

Le paiement pourra s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public
- En CESU auprès du Trésor Public
- Par carte bleue sur le site internet de la ville Rubrique « Démarches en ligne »



Espace Famille – www.ingre.fr

Gérez les plannings de vos enfants aux activités jeunesse sur www.ingre.fr

L'Espace Famille vous permet de :

- Consulter votre dossier
- Gérer les plannings des différentes activités de votre enfant (réservation, annulation*)
- Visualiser vos réservations et factures
- Payer en ligne
- Échanger avec les services Éducation-Jeunesse et Guichet Famille
- Imprimer tous les documents du service jeunesse (carte des tarifs, fiches inscriptions, règlement intérieur)

Pour s'inscrire à l'Espace Famille, contactez le service guichet famille au 02 38 22 85 22 qui vous communiquera vos identifiants pour ouvrir votre compte.



Accueil Périscolaire

Un accueil est proposé pour chaque groupe scolaire matin et soir, du lundi au vendredi. Des animateurs et animatrices formés prennent en charge les enfants le matin jusqu'à la rentrée en classe et à partir de la fin de la journée scolaire jusqu'à l'arrivée des parents (ou personne désignée). Les enfants prennent leur goûter (fruits, compotes, cakes faits maison, laitages) et ont ensuite la possibilité de participer à différentes animations.

Groupe scolaire du Moulin

Accueil au 66, rue de la Justice
Tél. : 02 38 74 75 68

Groupe scolaire du Bourg

Accueil au Parc de Bel Air
(Accueil de loisirs Gabriel Pahaut)
Tél. : 02 38 22 85 15

Horaires d'accueil

Pour tous les groupes scolaires

Matin : du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

Soir : du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

À noter, départ de l'accueil du Bourg (ALSH) à 8h15 pour rejoindre l'école !



UTILE

Les enfants inscrits à l'accueil du soir bénéficient d'un goûter fourni par la Mairie.

Les goûters sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr.
« Enfance et Jeunesse »
« Restauration Municipale »



À partir du mois d'octobre, un accompagnement aux devoirs est proposé du CE1 au CM2, sur inscription et en fonction des places disponibles. Renseignements auprès des directeurs des accueils périscolaires.



Restauration Municipale

La ville propose un service de restauration dans chaque établissement scolaire. Une attention particulière est apportée à l'équilibre des menus et à la qualité des repas.

Le service restauration assure la préparation de près de de 1000 repas quotidiens : petite crèche, scolaires, seniors et manifestations municipales.

Constituée d'une cuisine centrale (Bourg) et d'une cuisine satellite (Moulin), la restauration élabore des repas validés par une diététicienne à partir de produits frais.

- Un repas végétarien par semaine en période scolaire.
- Les circuits courts et produits bio sont privilégiés.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué pour l'essentiel d'animateurs, d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et d'agents du service restauration.

Deux selfs ont été aménagés. Ils permettent l'autonomie et la convivialité en limitant le gaspillage alimentaire. Les déchets issus des repas sont compostés. Les enfants sont associés à la démarche de tri sélectif dès le rangement de leur plateau.

Toujours dans un souci de respect de l'environnement, les enfants peuvent utiliser des serviettes en tissu pour le repas. Ils devront apporter le lundi une serviette marquée de leurs nom et prénom. Celle-ci devra être lavée le week-end et redonnée le lundi suivant.

Il est possible d'accueillir les enfants sous PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) Les familles fournissent alors le panier-repas de l'enfant (glacière fournie gratuitement par la ville à la famille).

Les menus sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr

« Enfance et Jeunesse » – « Restauration Municipale »

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Gabriel Pahaut, situé dans le parc de Bel Air, regroupe les différentes structures de loisirs accueillant les enfants de maternelle et élémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les équipes qui encadrent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs sont composées de directeurs et d'animateurs diplômés.

Les animateurs proposent, aux choix des enfants, de nombreuses activités ludiques qui favorisent l'épanouissement et la découverte : jeux sportifs, activités de

création manuelles, activités d'expression artistique, jeux de société, activités de plein air, etc.

Option Nature Aventure au sein de l'ALSH Élémentaire. Cette option accueille les enfants à partir du CE2 en journée.

Activités autour de la nature, de l'éducation à l'environnement.

Attention, Nature Aventure est fermée aux vacances de Noël et les places sont limitées.

À SAVOIR

Inscription à la journée ou à la demi-journée avec repas (matin ou après-midi).



Horaires d'accueil

Le mercredi et petites vacances scolaires

Arrivée de 8h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 17h

Un accueil avant (de 7h30 à 8h30) et après centre (de 17h à 18h30) est proposé aux familles avec un coût supplémentaire.

Accueil de loisirs fermé du 23 au 27 décembre 2024 mais ouvert du 30 décembre au 3 janvier 2025.

Les vacances d'été

Arrivée de 7h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à

18h30 (accueil péricentre intégré à la journée)

Renseignements : jeunesse@ingre.fr

Accueil unique au 02 38 22 85 22

Accueil de Loisirs au 02 38 22 85 15



Mik'ados

La structure MIK'ADOS accueille les jeunes collégiens pendant les vacances scolaires.

Au préalable un dossier famille doit être rempli. Ensuite, l'accueil des jeunes se fait sans inscription. Ils sont acteurs de la structure, ils choisissent le programme et les activités.

Renseignements :
Accueil Unique au 02 38 22 85 22



Animations sportives

École Municipale de Sport

Encadrée par les éducateurs du service des sports, l'école municipale de sport propose aux enfants une pratique multisports de découverte et d'initiation. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés en école élémentaire et / ou résidant sur la commune.

Gymnase de La Coudraye – Tous les mercredis un sport différent, rendez-vous sur place

- Pour les 6-8 ans : de 15h30 à 17h
 - Pour les 9-11 ans : de 14h à 15h30
- (uniquement en période scolaire)

Anim'sport

Stages sportifs multisports à la semaine pour les jeunes de 9 à 15 ans résidant sur la commune. Ils sont acteurs de leur programme. Ces stages ont lieu la première semaine des vacances de février, avril, octobre et au mois de juillet. Le repas est à apporter par l'enfant.

Gymnase Coubertin de 9h à 17h. Au préalable le dossier famille doit être rempli.

Renseignements : Accueil Unique au 02 38 22 85 22





École Municipale de Musique

L'École accueille les élèves à partir de la petite section de maternelle. Des ateliers « découverte de la musique » sont également proposés au RPE et à la Halte-garderie. Dans les groupes scolaires, des intervenants en musique proposent des interventions hebdomadaires pour la préparation de projets de classes. Les élèves de l'École suivent des cours collectifs en formation musicale (FM) et débudent l'apprentissage d'un instrument en cours individuel suite à des découvertes instrumentales et en fonction des places disponibles. Des locations d'instruments peuvent être proposées dans certaines disciplines. En complément des cours de FM et d'instrument, une pratique collective est choisie selon le cursus de l'élève (chant choral, orchestres ou ateliers), celle-ci est obligatoire. Dans le cadre du contrôle continu, l'année est ponctuée par différentes activités publiques, le concert de Noël, les Heures Musicales, les différents projets de classes ou inter-services et une audition de fin d'année. Les élèves passent un examen en fin de cycle sur proposition de l'enseignant pour accéder au cycle supérieur.

Disciplines pratiquées

Formation Musicale

- Jardin et Éveil musical.
- Cursus diplômant de la première année de 1^{er} cycle à la fin de second cycle avec préparation au brevet départemental avec l'union des conservatoires et écoles de musique du Loiret (UCEM).
- Cursus personnalisé, accès à ce cursus après l'obtention de l'examen de fin de cycle 1 en formation musicale et instrument.

Instruments

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse.
- Trompette, trombone, cor, tuba.
- Hautbois, saxophone, clarinette, flûte traversière.
- Guitare, piano, accordéon et percussion.

Pratiques collectives

- Ensemble à cordes, orchestre cadet, orchestre junior et orchestre adulte.
- Ateliers Musiques Actuelles, ensemble de guitares, ensemble d'accordéons.
- Musique de chambre, ateliers Batucada.
- Chant choral, atelier technique vocale et ensemble vocal féminin.

L'accès à une pratique collective seule est possible en fonction du niveau de l'élève.

RENSEIGNEMENTS

Château de Bel Air - 31, route d'Orléans
Tél. 02 38 22 85 36
Mail : ecoledemusique@ingre.fr
Accueil Unique au 02 38 22 85 22

Bibliothèque Municipale

Située en cœur de Ville, la bibliothèque dispose d'espaces conviviaux pour se cultiver, s'informer, se distraire. Son accès est libre et gratuit. Vous y trouverez des collections riches et variées, ainsi que des postes informatiques, des liseuses et un accès Wifi. Que ce soit pour emprunter, pour travailler ou tout simplement pour profiter d'un lieu d'échange agréable, nous vous invitons à venir profiter de nos services.

Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque propose et anime de nombreuses actions, au programme vous trouverez, entre autres

- **Les P'tits bouts d'Histoire** : lectures, comptines et jeux de doigts, pour les 0-3 ans
- **La Bricole à histoires** : lectures suivies d'un « atelier créatif », pour les 5 ans et plus
- **L'Heure du jeu** : des jeux de société à partager, pour petits et grands

N'hésitez pas à venir découvrir nos autres actions, directement à la bibliothèque ou via notre site internet à l'adresse <https://bibliotheque.ingre.fr/> et la page Facebook **Quoi de neuf ? La culture à Ingré**.

À SAVOIR

Inscription **gratuite**
pour toutes et tous,
quelle que soit la ville de
résidence.

EN PRATIQUE

Bibliothèque Municipale : 15, rue de la Mairie
Tél. : 02 38 22 85 13 – bib-municipale@ingre.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 15h00 à 18h30

Mardi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Vendredi de 15h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 12h30

Boîte retour 24h/24 – 7j/7



POUR LES MOINS DE 3 ANS



Le service Petite Enfance propose un Relais Petite Enfance (R.P.E) et une petite crèche

• Le Relais Petite Enfance

C'est un service gratuit à destination des assistant.es maternel.les agréé.es, des candidat.es à l'agrément, des gardes d'enfants à domicile et des parents employeurs ou futurs employeurs. C'est un lieu de rencontre, de socialisation et d'échanges pour les enfants.

• La petite crèche "La coccinelle"

C'est un mode d'accueil occasionnel et régulier réservé aux enfants avant leur scolarisation à l'école maternelle. Elle permet à l'enfant de s'éveiller dans un environnement collectif. L'équipe de professionnels est là pour veiller à sa sécurité physique, affective et à son épanouissement en prenant en compte le rythme, les besoins et compétences de chacun.

RELAIS PETITE ENFANCE

Contact : Mélanie Maréchal-Pierson
Tél. 02 38 22 38 89 - 06 59 80 65 19
Mail : rpe.les.lapinoux@ingre.fr
Permanences : lundi 9h15/11h15
mardi 12h30/17h30
mercredi 8h/12h
jeudi 12h30/17h30
et vendredi 12h30/15h30



PETITE CRÈCHE

Contact : Mélanie Madeira - Tél. 06 76 73 39 77 - Mail : madeira.m@ingre.fr
Accueil régulier pour la rentrée 2025 (pré-inscription sur le site de la ville dans "mes démarches en ligne")
Horaires de la structure du lundi au vendredi de 8h à 18h).
Accueil occasionnel (pré-inscription par téléphone) - Horaires de la structure du lundi au vendredi, 8h30/16h30.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service Petite Enfance - rue du Château d'Eau (accès par le parking de la salle des fêtes)
Mélanie MADEIRA - Tél. 06 76 73 39 77 - Mail : madeira.m@ingre.fr - Accueil Unique : 02 38 22 85 22

LA PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC DE LA VILLE D'INGRÉ

Jeune
Public

THÉÂTRE - CONTES
MARIONNETTES - DANSE
CONCERTS...

LE CLOUT
du pestacle!

BILLETTERIE EN LIGNE
SUR WWW.INGRE.FR

OU SUR PLACE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES

RETROUVEZ-NOUS SUR

 QUOI DE NEUF ? LA CULTURE À INGRÉ



Mairie d'Ingré

14, place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré

Renseignements : Tél. : 02 38 22 85 22

Ville
d'Ingré 

www.ingre.fr  ville d'Ingré